



Master Droit public

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit public. 2009, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE.
hceres-02040246

HAL Id: hceres-02040246

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040246>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : VERSAILLES

Établissement : Université d'Evry-Val d'Essonne

Demande n°S3100017391

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mention : Droit public

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Les objectifs scientifiques et pédagogiques sont présentés de manière très classique, mais ils apparaissent très sérieux au regard d'une formation de base solide en Master 1 avec des cours correspondant aux spécialités de Master 2, avec une différenciation d'approche entre les parcours professionnels et les parcours recherche. Les objectifs professionnels et les débouchés sont principalement orientés, pour ce qui concerne le M1, vers les concours et les carrières dont l'accès est ouvert à bac+4. Les objectifs des M2 sont orientés vers les carrières dans lesquelles il existe le plus de débouchés. Il existe une bonne adéquation avec les besoins exprimés par le tissu économique de la région parisienne et une bonne prise en compte desdits besoins.

Le positionnement dans l'environnement est très satisfaisant ; le dossier souligne le réel souci de connaître et de répondre aux attentes des entreprises ou administrations susceptibles d'embaucher les étudiants.

L'adossement à la recherche ne soulève pas de difficultés particulières : la formation est appuyée sur l'équipe de recherche pluridisciplinaire "Centre Léon Duguit pour l'étude des nouvelles transformations en droit". Les spécialités proposées dans le cadre du Master sont en phase avec les équipes internes de ce centre.

Il existe une vraie cohérence des parcours LMD, avec une acquisition des connaissances nécessaires tout au long du parcours. Les différentes spécialités s'appuient sur les connaissances acquises en Master 1.

L'ouverture internationale est trop limitée ; le dossier se contente d'indiquer que « L'ouverture internationale s'exprime par l'accès d'étudiants étrangers, plus particulièrement dans la spécialité « droits de l'homme et droit humanitaire », et par les séjours d'étudiants d'Evry dans des universités étrangères (notamment Espagne, Royaume-Uni...) ». Même pour une mention de droit public interne, il semble nécessaire de développer les relations à l'international, en dehors de la spécialité droits de l'homme et droit humanitaire.

L'équipe pédagogique est satisfaisante ; on note la présence de plusieurs directeurs des études, ce qui est appréciable pour les étudiants. Mais cette équipe est en partie constituée de privatistes, dont la part semble trop importante, même s'il faut encourager la pluridisciplinarité.

L'équilibre entre le tronc commun et les options est adapté. Quant aux contenus, l'UE II du M1 est composée uniquement d'options de droit privé, ce qui constitue un défaut dans la mesure où certains cours généraux de droit public que l'on trouve normalement en M1 ne sont pas dispensés.

Les aspects professionnalisants sont bien mis en valeur ; un stage est possible en M1. Les spécialités professionnelles en M2 sont bien insérées dans les milieux professionnels. Les aspects formation à la recherche sont plus discrets ; le mémoire est facultatif et il n'y a pas d'indications sur la rédaction de mini-mémoires dans certaines matières. Il n'existe pas de liens pédagogiques avec d'autres écoles ou instituts au niveau du Master 1 ; mais les spécialités professionnelles du Master 2 entretiennent des partenariats privilégiés avec les professions clés du secteur.

Quant à l'évaluation des enseignements et des UE par les étudiants, il existe des questionnaires, qui semblent être analysés, mais sans que le dossier apporte des précisions sur l'impact de ces analyses. On ne sait pas s'il s'agit de questionnaires globaux ou par UE.



Les flux constatés et attendus montrent une attractivité réelle de la formation, compte tenu de la concurrence des universités parisiennes et de la région parisienne (45 étudiants en Master 1 en 2008), mais il faudra veiller au maintien de ce flux.

Le dossier apporte des informations partielles sur le devenir des étudiants diplômés de la formation ; l'équipe s'est cependant dotée d'un mécanisme pour assurer un meilleur suivi. Les précisions apportées sont pour l'instant insuffisantes.

Le dossier est bien présenté, les informations données sont en général de bonne qualité, même s'il manque certaines précisions (partenariats avec d'autres organismes, place de la recherche en master 1...).

- Points forts :
 - Parcours construit en fonction des débouchés professionnels de la région parisienne et réel souci d'offrir une formation aux étudiants qui souhaitent quitter le cursus au niveau bac+4.
 - Formation en réelle adéquation avec son environnement.
 - Effort de formation à la recherche et d'ouverture sur le monde professionnel par la proposition d'un stage ou de la rédaction d'un mémoire.
 - Intitulé des cours simples et clairs.
- Point faible :
 - Les options de l'UE II sont des options de droit privé. Cela n'est pas un défaut en soi puisque le diplôme affiche une volonté de formation pluridisciplinaire. Mais aucun cours de droit des contrats n'est dispensé, ni de droit de la fonction publique. Le droit financier local est couplé avec le droit des collectivités territoriales dans un même cours de 36h.

Avis par spécialité)

Droit public des affaires

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

La spécialité offre uniquement une voie recherche, aménagement de la spécialité recherche habilitée existante depuis 2001 « Droit privé et public de l'économie » (DPPE). Elle est désormais axée sur les interventions économiques des personnes publiques. La spécialité est conçue de manière convaincante, mais elle souffre d'un manque d'attractivité.

- Points forts :
 - Excellente maquette. Tout ce qu'on attend d'une formation en droit public des affaires est présent.
 - Bonne équipe pédagogique (universitaires publiant dans la matière concernée).
- Point faible :
 - Très faible attractivité en 2007/2008. L'explication donnée est celle d'une scission avec la spécialité «Droit privé des affaires». L'on peut ne pas être entièrement convaincu et se demander si la baisse d'attractivité n'est pas liée au choix d'une spécialité recherche. Même s'il faut se féliciter que des universités proposent encore des parcours recherche sur ce thème, il faudrait peut-être envisager une spécialité mixte.
- Recommandation :
 - Envisager une spécialité mixte (recherche et professionnelle).



Droit des collectivités territoriales

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

La spécialité professionnelle proposée paraît solide mais souffre d'un certain manque d'attractivité, qu'il conviendrait d'expliquer. L'ancrage recherche est pourtant satisfaisant, et devrait être conforté par l'organisation des Rencontres du Master 2 «Collectivités territoriales», qui réunissent au moins quatre fois par an des élus, des professionnels, des universitaires autour d'un thème intéressant les collectivités territoriales. Le dossier souligne qu'aucune formation n'est spécifiquement ouverte à l'ensemble du champ juridique de ces collectivités. Le manque d'attractivité est donc d'autant plus problématique.

- Points forts :
 - Très bonne insertion dans le milieu professionnel environnant par le biais de rencontres périodiques et de partenariats.
 - Effort sur la pluridisciplinarité.
 - Bonne maquette.
 - Grande qualité des intervenants professionnels.
- Points faibles :
 - Il manque un cours d'action économique des collectivités territoriales (SEM, aides locales, interventions, répartition des compétences en matière économique, etc.).
 - Attractivité relativement faible (12 étudiants en 2007/2008).
- Recommandation :
 - Tenter de déterminer la cause de la faible attractivité malgré la qualité des enseignements proposés (concurrence avec d'autres diplômes d'universités proches ?, mauvaise qualité des dossiers de candidature ?, inadéquation au milieu local?).

Droits de l'homme et droit humanitaire

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

La formation proposée demeure originale ; elle est l'une des plus anciennes de la Faculté d'Evry et connaît peu de concurrence. Il est à noter que la connaissance de l'anglais est un des critères de recrutement dans la spécialité, ce qui apparaît très pertinent. La spécialité offre des enseignements diversifiés, axés sur le droit humanitaire, avec de nombreuses collaborations externes dans ce domaine. Seul le devenir des étudiants pose problème, très peu semblant trouver un emploi en rapport avec le diplôme obtenu.

- Points forts :
 - Spécialité peu offerte en France, se traduisant par une très forte attractivité du diplôme (26 étudiants en 2008).
 - Relations privilégiées entretenues avec des organisations internationales et les ministères compétents.
 - Formation professionnelle mais également initiation à la recherche par la rédaction d'une partie théorique dans le rapport final (ce qui peut être intéressant pour développer d'éventuelles carrières universitaires).
- Point faible :
 - Si l'outil d'évaluation du devenir des étudiants fonctionne bien, on relève un taux de 0% d'emploi dans la spécialité (60% des étudiants étant en recherche d'emploi), ce qui est tout de même inquiétant. Un bon tiers des étudiants poursuivent encore leurs études après le master. On peut se demander si l'issue d'un M2 universitaire est réellement la poursuite d'études.
- Recommandation :
 - Evaluer les débouchés professionnels réels de cette spécialité. Tenter d'interroger les étudiants en recherche d'emploi (trouvent-ils finalement un emploi, au terme de quel délai ?).



Commentaire et recommandations

- Au sein des options de droit privé de l'UE II, il serait souhaitable d'insérer un cours de finances locales (le cours obligatoire de l'UE V serait alors exclusivement consacré au droit des collectivités territoriales) et un cours de droit des contrats publics.